

AVIS N° AV-2019-065

Evénement	Programme de rachat
Valeur(s) concernée(s)	BCP

- OBJET DE L'AVIS

Modalités du programme de rachat de "BCP"

- REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'économie et des Finances n°1156-10 du 7 Avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n°1955-16 du 4 Juillet 2016 notamment son article 3.12.3 ;
- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "BCP" tenue le 21/05/2019 et notamment la résolution relative au programme de rachat ;

Il a été décidé ce qui suit :

- CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du programme	08/07/2019
Date fin du programme	07/01/2021
Nombre Maximum d'actions	9.112.733
Part du capital concernée (%)	5,00
Prix minimum de vente (MAD)	189,00
Prix maximum d'achat (MAD)	351,00
Société de Bourse	UPLINE SECURITIES

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

http://www.casablanca-bourse.com/bourseweb/Documents/BCP/fr/BCP_PR_2019_fr.pdf